

Mission: 83698  
Client / Entreprise: Step by Step SA  
ID Externe:

No Client:  
Adresse :  
BXL  
Ref.PV precedent.:

Contact:  
TVA: BE0462794918  
Date d'emission: 2025-06-23  
SO/25003977  
EXEMPLAIRE ORIGINAL

Num. rapport: 20250004297-V.1

## RAPPORT DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ : INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT & TBT DOMESTIQUE

### GENERALITE

Type d'installation: Extension/Modification

Lieu d'inspection: 598 Avenue de Jette, 1090 Bxl - Appartement 1 er étage

Référence: Livre I Chapitre 6.4.

Date d'inspection: 20/06/2025 (12:00 - 13:00)

Inspecteur:

Propriete de

Pers.Cont.:

Nature de l'extension/modification:

Périodicité: 25 ans si conforme ou 1 an si non Local: Appartement conforme (visite de contrôle)

Type d'inspection: Contrôle de conformité avant mise en usage

Autres Reglements:

Prochain contrôle au plus tard le: 20/06/2050

Installateur: /

T.V.A.:

tel.:

Documents de référence: Schémas

### DETAILS DU POINT DE FOURNITURE

Nom de l'entreprise distributrice d'électricité: SIBELGA

Numero EAN: Non disponible

Compteur: 33072036

Marque: PAFAL

Index I: 014563

Index II: 000013

Raccordement: Souterrain ou aérien (Ondergronds of bovengronds)

Tension de serv.: 2x230V

I max. instal.: 40A

Prot. princ. branchement: aut. 2p 40A

Liaison comptage-coffre de repart.

Type de cable: XVB

Nombre de cond.: 2

Section: 10 mm<sup>2</sup>

### CONTROLES VISUELS - MESURES - ESSAIS

Description Installation:

voir les schemas en annexe

Installation executee conformement aux schemas et plans: en ordre

Etat du matériel électrique (fixation, dégradation...): en ordre

Protection contre les chocs électriques:

Contrôle des boucles de défaut: en ordre

Contact direct: en ordre

Contact indirect: en ordre

Electrode de terre:

type: boucle

Resist. d'isolement general: 47,3 Mohm

Resistance de dispersion: 3,41 Ohm

Continuite PE et liaison equipotentielle: en ordre

Matériel: en ordre

Inter.Diff.General: 2p 40A/300mA

Scellé par plombage: en ordre

Diff. supplem.: 2p 40A/30mA

Différentiels:

Pas encore places:

Nombre de tableaux: 1

Nombre de circuit:

9

Contrôle visuel du matériel fixe ou à poste fixe dangereux: En ordre

Contrôle visuel du matériel mobile à poste fixe dangereux: Pas d'application

Dispositif de protection contre les surintensités approprié à la section du circuit: en ordre

### CONCLUSION

#### L'INSTALLATION EST CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension et peut être mise en usage. La prochaine visite de contrôle est à effectuer dans le délai prescrit par le Livre 1 (voir ci-dessus).



Pour le Directeur Technique,  
L'inspecteur,

### CONSTATATIONS

Note (N) - Remarque (O) - Infraction au Livre 1 (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N12() - Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

N13() - Sauf stipulation contraire, l'examen porte exclusivement sur l'état et le bon fonctionnement de l'installation. Sa conception sort du cadre de la mission.

N15() - Le temps indiqué après la date d'inspection correspond à l'heure de début et l'heure de fin du contrôle. Ce temps ne comprend pas le temps de rédaction du rapport.

L'inspecteur certifie avoir suivi toutes les étapes de la check-list: OUI

Num. rapport: **20250004297-V.1**

### **CONSEILS/REMARQUES:**

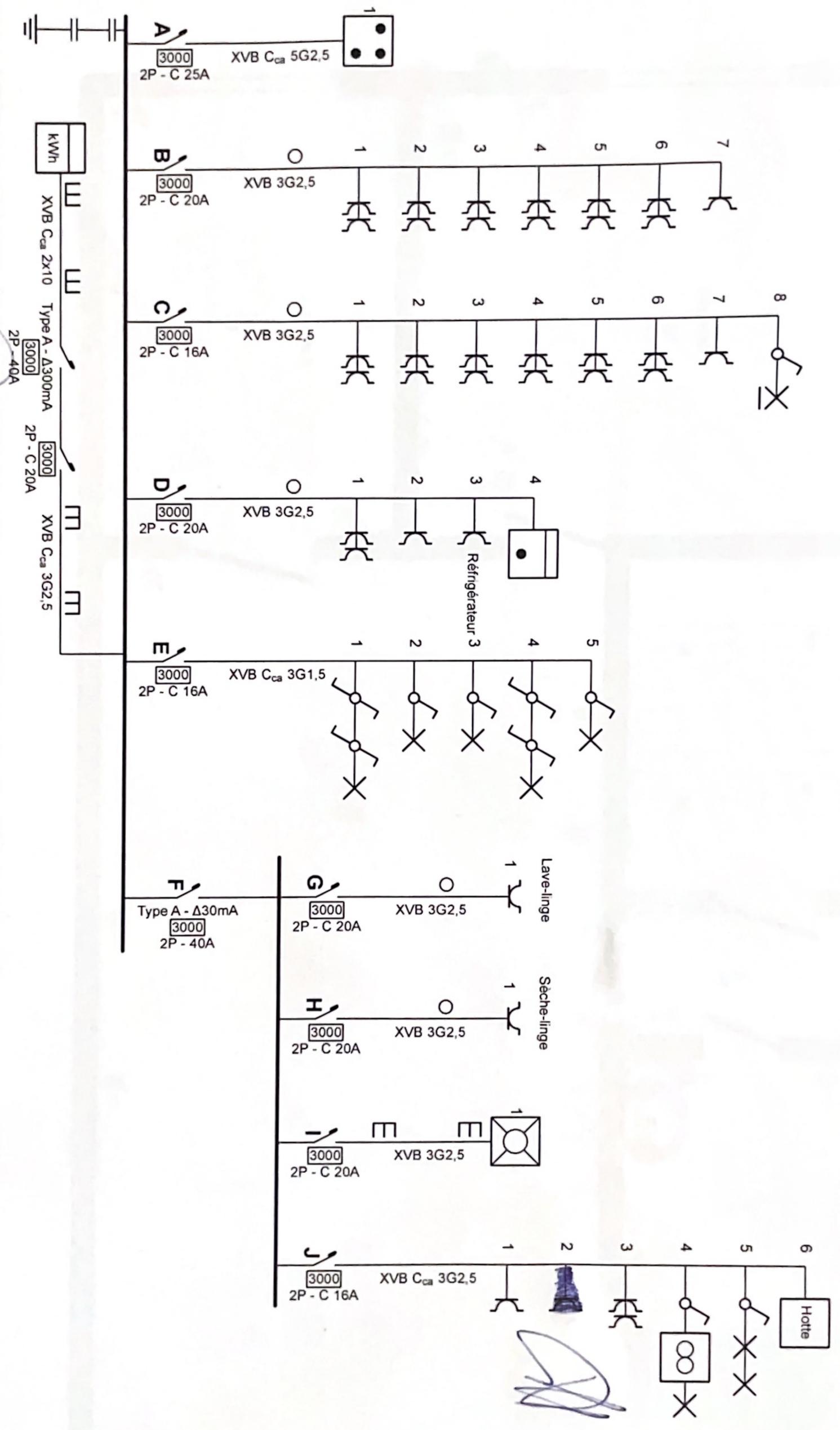
**Suivant la sous-section 6.4.6.4.b.7. du Livre 1, il est obligatoire de rappeler :**

- a) l'obligation de conserver le rapport dans le dossier de l'installation électrique ;
- b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) l'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

**Suivant la sous-section 3.1.2.1. du Livre 1, il est important de rappeler :**

Le rapport de contrôle, les schémas unifilaires et les plans de position signés sont remis au propriétaire, gestionnaire ou exploitant de l'installation électrique pour faire partie du dossier de l'installation électrique. Une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé précité pendant une période de cinq ans comme mentionné dans la sous-section 6.4.6.1. Durant la période précitée, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés. La délivrance d'une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par l'organisme agréé. Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant d'un contrôle.

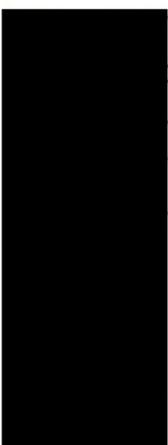
Livre 1: RGIE approuvé (ou introduit) par l'arrêté royal du 08/09/2019.



**Organisme agréé**  
 Inspect Belgium asbl  
 Chaussée de Tirlemont 5  
 1370 Jodoigne  
 Tél.: 010 28 05 77  
 e-mail: info@inspectbelgium.be  
 BE 0647.601.296



Adresse de l'installation électrique

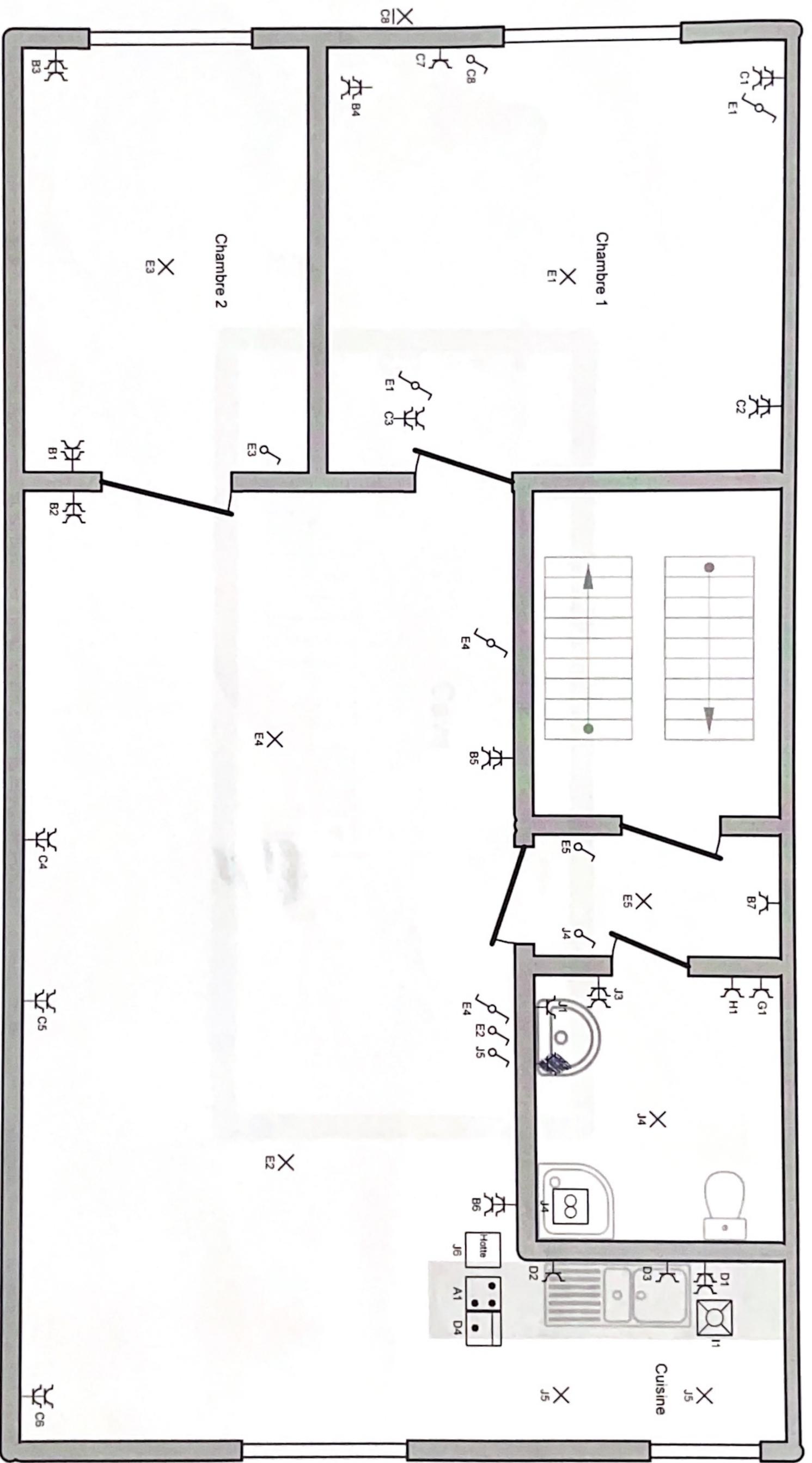


**Installateur**  
 Step by Step sa  
 Avenue Ilya Prigogine 1/4  
 1180 Uccle  
 GSM: 0476 94 25 07  
 e-mail: lucvdb598@gmail.com  
 BE 0462.794.918

**P. 113**  
 Schéma unifilaire  
 2 x 230V 50Hz

Installatie gecontroleerd door  
 Installation contrôlée par  
 www.inspectbelgium.be  
 NL 015 860 460  
 FR 010 280 577  
 Inspecteur: Frédéric JEANNON  
 Handtekening / Signature

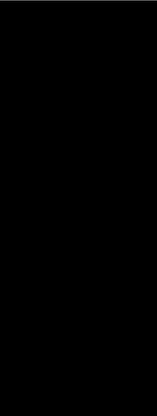
*[Handwritten signature]*



**Organisme agréé**  
 Inspect Belgium asbl  
 Chaussée de Tirlemont 5  
 1370 Jodoigne  
 Tél.: 010 28 05 77  
 e-mail: info@inspectbelgium.be  
 BE 0647.601.296



**Adresse de l'installation électrique**

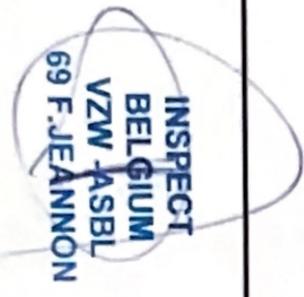


**Installateur**  
 Step by Step sa  
 Avenue Ilya Prigogine 1/4  
 1180 Uccle  
 GSM: 0476 94 25 07  
 e-mail: lucvdb598@gmail.com  
 BE 0462.794.918

**P.2/3**  
**Plan de position**  
 2 230V ~ 50Hz

Installatie gecontroleerd door  
 Installatie gecontroleerd door  
 www.inspectbelgium.be  
 NL 015 860 460  
 FR 010 280 577  
 Inspecteur: Frédéric JEANNON  
 Handtekening / Signature

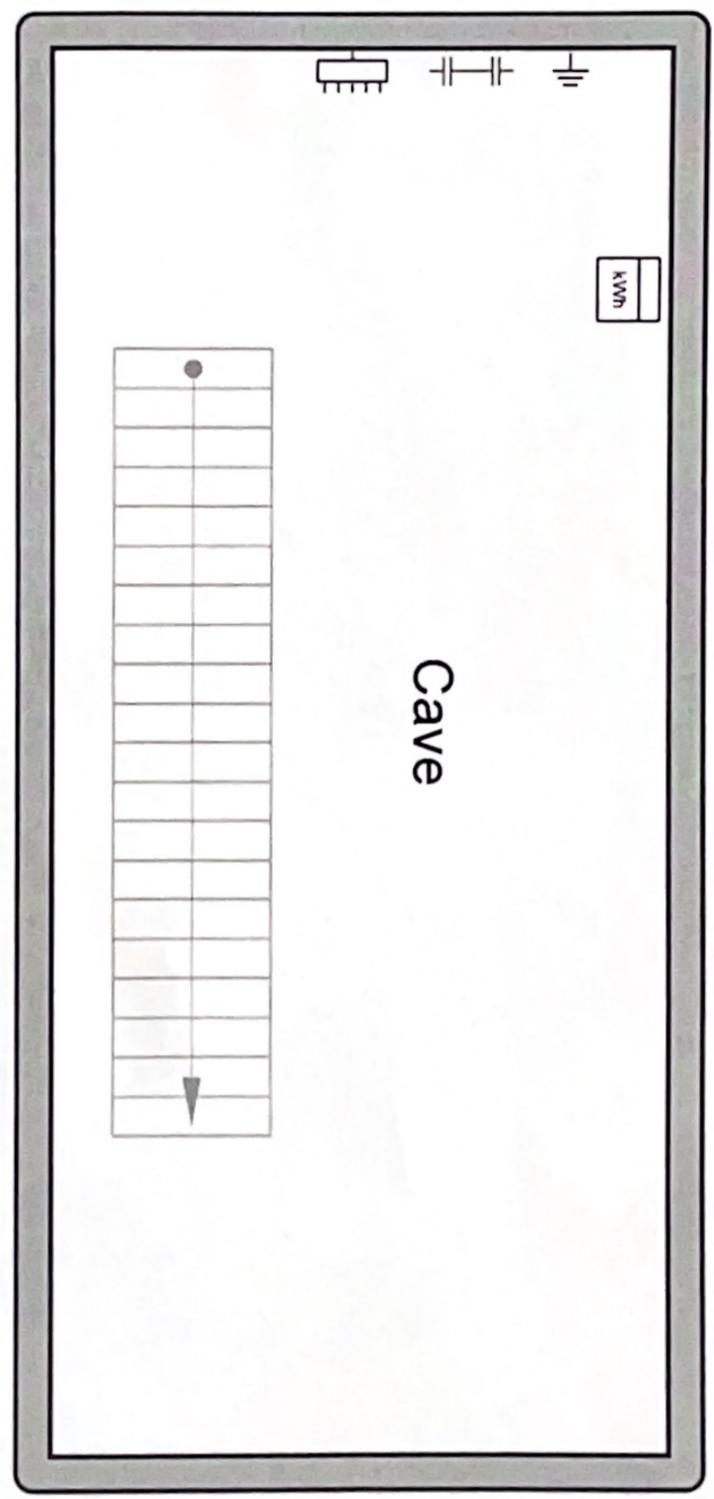
**Organisme agréé**  
 Inspect Belgium asbl  
 Chaussée de Tirlemont 5  
 1370 Jodoigne  
 Tél.: 010 28 05 77  
 e-mail: info@inspectbelgium.be  
 BE 0647.601.296



**Adresse de l'installation électrique**



**Installateur**  
 Step by Step sa  
 Avenue Ilya Prigogine 1/4  
 1180 Uccle  
 GSM: 0476 94 25 07  
 e-mail: lucvdb598@gmail.com  
 BE 0462.794.918



**p. 3/3**  
**Plan de position**  
 2 X 230V / 50Hz

Installatie gecontroleerd door:  
 Installation contrôlée par:  
 www.inspectbelgium.be  
 NL 015 860 460  
 FR 010 280 577  
 Inspecteur: Frédéric JEANNON  
 Handtekening / Signature